

Dames Ursulines d'avoir bien voulu ouvrir les portes de leur monastère aux membres de cette convention, et parle avec admiration des services rendus à l'éducation, en notre pays, par les filles de la Vén. M. de l'Incarnation.

C'est dans la nouvelle chapelle du monastère, qui sera bientôt ouverte au culte, qu'ont eu lieu les séances de la convention. A la fin de la séance d'ouverture, lundi soir, on fit l'illumination électrique des voûtes : le spectacle était féerique et frappa vivement tous les assistants.

Chaque matin de la semaine, les institutrices entendirent la messe au monastère, et eurent l'avantage d'écouter une courte instruction, bien pratique, faite par M. l'abbé A. Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec. Cette convention, qui s'est terminée aujourd'hui, aura donc été pour elles une sorte de retraite spirituelle et, en même temps, pédagogique.

Chronique diocésaine

QUÉBEC

— Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé A.-N. Verreault a été nommé curé de la nouvelle paroisse de Sainte-Apolline (Islet).

— Dimanche matin, S. G. Mgr l'Archevêque a fait les ordinations suivantes, à la chapelle de N.-D. du Chemin, Québec :

Prétrise : MM. les abbés Y.-M. Nayl, du diocèse de Peterboro, P. O., G.-A. Mercier et J.-St. Beaulieu, de l'archidiocèse de Québec.

Diaconat : MM. les abbés Guillot, J.-Ad. Roy et J.-Am. Bergeron, de l'archidiocèse.

Sous-Diaconat : M. l'abbé J.-L. Hébert, de l'archidiocèse.

A la suite de la cérémonie, Monseigneur a fait la bénédiction d'un tableau du Sacré Cœur, récemment acquis pour N.-D. du Chemin.

— Suivant une coutume, dont la perpétuité ne saurait maintenant être mise en doute, il y a exposition du Saint Sacrement durant les dernières vingt-quatre heures de la retraite ecclésiastique, et des groupes d'adorateurs se succèdent d'heure en heure au pied de l'autel. En outre, tous les retraitants prennent part à une heure d'adoration collective : c'est le plus doux